

TZR : un titulaire malmené...

Cette année encore bon nombre de collègues TZR se retrouve dans des situations inacceptables (établissements distants de près de 50 km, horaires de service dépassants les 20 h sans l'attribution du forfait A.S, alors que le recteur s'engage en CRUNSS à attribuer le forfait à chaque enseignant)

Nous avons même eu le cas d'une collègue nommée sur 2 établissements (9h+3hA.S dans un et 4h dans l'autre) et puis sur un 3ème collège afin de compléter son service (4h : une classe 6ème) !

Les emplois du temps s'étant révélés incompatibles entre les trois bahuts, le rectorat décide de la retirer des 3 établissements 3 semaines après la rentrée, et tout ça sans directement prévenir la collègue !!!

Beaucoup de TZR quel que soit leur ancienneté se retrouvent affectés sur 2 établissements, les BMP complets ayant été attribués aux stagiaires.

Pour nous joindre facilement:

Par mail s2-91@snepfsu.net

Par téléphone 06 42 46 68 26

Le mardi à la section à EVRY maison des syndicats tel 01 60 77 97 63

Envoyer mon
adhésion au
SNEP !



SNEP-FSU 91



Unitaires Essonne

Bulletin Départemental de la Fédération
Syndicale Unitaire de l'Essonne

Supplément N° 2 au bulletin FSU 91 N° 105

Dispensé de timbrage COURCOURONNES CDIS



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public (FSU)

AGIR ENSEMBLE

Même si pour cette année l'augmentation des postes aux concours de recrutement (+839) est une avancée significative, cette rentrée 2013 n'est pas encore à la hauteur de nos attentes : en Essonne perdurent des classes sans EPS, des stagiaires sans tuteur à la rentrée, des collègues TZR « baladés » dans leur affectation. Ensemble avec le SNEP-FSU continuons de peser dans les débats pour imposer l'EPS et le sport scolaire que nous voulons.

UNITAIRES ESSONNE
SNEP-FSU

Maison des Syndicats
12 Place des Terrasses
91034 EVRY Cedex
06-42-46-68-26

mail : s2-91@snepfsu.net

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Directeur de la publication : Michel Galin
Prix au numéro 1 € - Imprimé par nos soins -
CPPAP N° 0113 S 07675 - ISSN 1247-469X

Déposé le 1er octobre 2013

**Stage AGIR des
25 et 26 novembre :**
Pensez à vous inscrire !!!
(avec la participation de J-L
Tomas psychologue du travail)

Appréciation de rentrée: peut mieux faire !

C'était la première rentrée préparée par Peillon, son premier véritable test ...

Force est de constater que malgré la satisfaction des 839 collègues recrutés sur les différents concours 2013 et même si ces moyens supplémentaires ont pu donner par endroits un peu d'air, au regard des 35 000 élèves en plus cette année, le compte n'y est pas. Il nous faudra donc encore, tout en accompagnant les collègues stagiaires durant cette année scolaire, exiger l'augmentation de postes d'enseignants aux concours de recrutement 2014.

Au vu des nombreux sujets éducatifs qu'elle a laissés de côté, la loi de refondation de l'école ne peut nous satisfaire : Même si son orientation générale exprime le souhait de réussite pour tous, la réforme du lycée n'y est pas remise en cause, le bac pro en 3 ans n'a pas été l'objet de réflexions, le collège et l'éducation prioritaire brillent dans ce texte par leur absence. Des chantiers devraient s'ouvrir en 2014 pour débattre et réformer le système éducatif autour de thèmes qui sont au cœur du quotidien de chaque enseignant : programmes, missions, socle, métier...

A nous donc de saisir l'opportunité de ces débats pour y porter nos idées, nos revendications et nos souhaits sur cette école que nous voulons. Le SNEP-FSU y sera actif pour que la place de l'EPS et celle du sport scolaire progresse encore dans le système éducatif de demain.

Enfin cette rentrée a aussi été marquée par un mouvement de grève en faveur des retraites. Même si cette action a été peu suivie dans l'ensemble on ne doit pas en rester là. Le « travailler plus longtemps car on vit plus longtemps » n'est pas tolérable au regard de bien des raisons (taux de chômage...). Retraite à suivre...

En espérant te croiser lors des stages organisés par le SNEP-FSU (ouverts à tous) ou lors des bureaux départementaux, lors d'une rencontre le mercredi après-midi, lors d'un stage FPC, je te souhaite bon courage pour cette nouvelle année scolaire !

Olivero Eric, secrétaire départemental du SNEP-FSU 91

NAT' ACTION:

Pour les établissements ne pouvant plus assurer l'enseignement de la natation pour tous les élèves (coût de transports trop élevé...), il est indispensable d'alerter l'Inspection Pédagogique Régionale **par voie hiérarchique** pour donner un poids collectif et officiel à nos revendications : **un exemple de courrier est disponible sur le site du SNEP Versailles. Envoyez-nous une copie pour que nous soyons informés des démarches entreprises et puissions relayer au besoin.**

De plus, les retours-enquêtes montrent que près de **15% des collègues** ne peuvent enseigner le savoir nager pourtant obligatoire !

Le Conseil d'Administration : petit memento

Voilà un petit calendrier indicatif des différents CA qui se tiennent tout au long de l'année. Chacun a son importance et influera sur les pratiques pédagogiques de l'année en cours ou de l'année suivante.

Un prof d'EPS au CA, c'est essentiel !

6 semaines après la rentrée	Novembre	Février	Mars	Fin Juin
Election des membres du CA	Vote du budget prévisionnel	Vote de la DHG	Compte rendu du budget annuel, bilan financier	Vote des orientations pour l'année suivante
Présenter une liste FSU, avec un prof d'EPS	C'est le moment décisif pour les crédits EPS	Création suppression de postes, BMP, répartition des HSA	Retour sur l'année précédente et l'utilisation des crédits.	Projets... et finalisation de la répartition des heures d'enseignement.

N'oubliez pas que le SNEP-FSU organise chaque année un stage AGIR, pour donner des informations directement utiles lors de chaque CA
Vous aurez en plus la chance de recroiser lors de ces deux journées de formation, **Dominique Parvillé l'ex-secrétaire du SNEP91 !**

Il n'y a donc plus à hésiter !!! Inscrivez vous rapidement !!!

Cette année, il est organisé les 25 et 26 novembre !

Les chiffres chocs

27 C'est le pourcentage de syndiqués au SNEP 91 l'an passé ! Cette année **soyons plus nombreux !**

4,33€ ... C'est le coût mensuel d'une cotisation SNEP (échelon 6), après déduction de vos impôts.

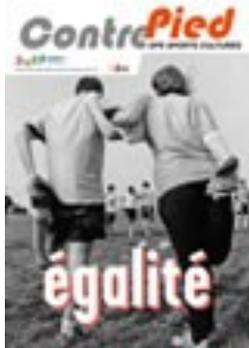
18 Le nombre de réunions statutaires auxquelles a participé le SNEP pour représenter la profession dans le 91 en 2012-2013 (Groupes de travail, CTSD, CDEN, CHS-CT, CD-UNSS) ! Et cela sans compter le travail des commissaires paritaires (avancement, mutations, etc.) !!!

81 C'est le nombre de stagiaires dans l'académie, dont **40** dans l'Essonne.

31 le nombre de Contractuels admissibles.

90 retours d'enquêtes-rentree que le SNEP-FSU a distribué et récupéré remplies ! lors de la réunion des secrétaires AS merci pour votre participation qui permet au SNEP-FSU 91 une vision large et plus claire de la situation réelle.

Ça, c'est le dernier numéro de la revue Contre-Pied (envoyé à tous les syndiqués) Adhérez à Sport et Société !



LE TEMPS DE L'ACTION

Ce qu'il faut retenir:



Avant le 18 octobre (vacances de la Toussaint) : *je m'inscris au Stage AGIR* afin de pouvoir être utile et agir au CA et dans mon bahut, et ainsi peut-être moins me faire avoir



25 et 26 novembre : Stage AGIR (budget, DHG, AS, évolutions du métier...). *Penser à apporter mon stylo 4 couleurs, il va servir...!*



Mardi 3 Décembre : *je participe au Bureau Elargi du SNEP-FSU 91* où j'apporte ma réflexion à l'action du SNEP-FSU 91 : *donner son avis, c'est participer à la démocratie de notre section départementale !*



Une rentrée avec la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires dans le 1er degré et son impact sur les installations sportives (10 communes dans le 91 sont concernées dès cette année, les autres suivront l'an prochain). **Et encore : 2014 sera l'année des élections municipales.** **Lorsqu'on connaît l'impact des installations sportives sur la qualité de nos enseignements** chaque équipe EPS devra prendre ces « municipales 2014 » très au sérieux ...



Fin janvier 2014 : je vote aux élections du SNEP : les choix et postures de notre profession doivent peser dans les décisions prises !



Du 24 au 28 mars 2014 aura lieu le congrès national du SNEP Il sera préparé dans notre département lors du congrès départemental de janvier 2014.

De plus en plus de décisions sont prises sous couvert d'autonomie par les Chefs d'établissement au plan local dans les règles, ou parfois en sortant des clous..... C'est donc au plan local que nous devons agir, aussi le SNEP 91 vous propose un

STAGE AGIR dans L'Etablissement

les lundi et mardi 25 et 26 novembre 2013

Nous sommes trop nombreux à penser qu'il n'y a rien à faire, à croire sur parole chef d'établissement ou gestionnaire !! **Et si cela changeait ???**

Nous aborderons les axes incontournables :

LES ASPECTS FINANCIERS

Le RCBC arrive dans les établissements : les billes pour maîtriser cette donne nouvelle depuis l'an dernier!

LA DHG

Les heures d'enseignement, les heures statutaires....
Les heures postes, les heures sup. (HSA, HSE),
Le TRMD, les BMP, les créations et les suppressions de postes
Les postes pour les stagiaires

L'ASSOCIATION SPORTIVE

Le sport scolaire, nouvelles structures et objectifs du Directeur National
Le forfait AS, droits, devoirs, responsabilité des animateurs....
Le décret, la présidence de l'AS.....

LA VIE DANS L'ETABLISSEMENT

Les voyages, les sorties
Les nouveaux dispositifs, Spam, le pack EPS, la natation....
Le CA, le conseil pédagogique, les droits syndicaux....En partant des réalités vécues, des infos, des échanges acquérez les connaissances pour devenir acteur des décisions ou en modifier certaines.

L'EVOLUTION DU METIER : débat avec l'intervention de **J-L TOMAS** maître de conférence en psychologie du travail au CNAM Paris13ème(voir page suivante)

Ce stage aura lieu à **EVRY, MAISON DES SYNDICATS, 12Place des terrasses.**

Etant donné son contenu ce stage s'adresse à toute la profession :
syndiqués ou non !
Parlez-en autour de vous !

Inscrivez vous dès maintenant, auprès de votre CE en lui donnant la demande d'autorisation (avant le 18 octobre, un mois à l'avance).
En nous prévenant de votre participation par mail à s2-91@snepfsu.net

Pas d'autocensure, nous avons droit à 12 jours de stage par an.

Et si vous avez déjà participé à ce stage parlez en à vos collègues et n'hésitez pas à y revenir : de nombreux éléments ont changé ces dernières années !!!

Les équipes pédagogiques seront un atout déterminant pour les aider à prendre un bon départ. Le District constituera également un espace important. A nous de les accueillir, les intégrer et leur transmettre la fibre du sport scolaire.

Nous espérons poursuivre notre travail en collaboration avec le Service Départemental en portant nos mandats d'élus-e-s avec force et conviction pour défendre au mieux le travail de chacun, et montrer les réussites et les dynamiques de notre département.

Notre engagement vise la reconnaissance à sa juste valeur de cet outil éducatif unique et formidable que représente à nos yeux le sport scolaire.

Enfin nous nous associons bien évidemment à la requête du SNEP et attendons avec beaucoup d'impatience l'annonce du nouveau décret sur le forfait 3h avec une circulaire d'application qui devra renforcer la légitimité de l'existence de nos AS.

Les élu-e
91

-s des AS



Le président de l'A.S c'est bien le chef d'établissement !

Alors...

Que l'annonce d'un nouveau décret confirmant le forfait A.S de 3h est imminente,

Que le service public du sport scolaire réussit chaque année le formidable pari de conjuguer les objectifs de massification et de démocratisation d'accès à la pratique sportive, (plus d'un million de licenciées dont 400 000 filles et plus de 100 000 JOFF)

Que le projet UNSS 91 élaboré à partir du plan national de développement du sport scolaire va être voté le 11 octobre prochain lors du CDUNSS,

Que 130 secrétaires AS étaient présent-e-s le mercredi 11 septembre dernier lors de la réunion de rentrée préparatoire à la saison 2013 2014, montrant ainsi tout l'attachement des équipes EPS au sport scolaire en Essonne,

... **le SNPDEN-UNSA** (syndicat majoritaire des chefs d'établissement) vient d'appeler les chefs d'établissement à refuser d'assumer la fonction de président de l'A.S

Cette position n'est pas acceptable !

Oui c'est bien la légitimité et la reconnaissance de la place et du rôle des A.S dans les projets d'établissement qui sont par cette consigne remis en question !

Et que dire de ce syndicat qui encourage des représentants de l'Institution à ne plus être les garants de ses textes officiels...

ATOUT SPORT SCOLAIRE !

L'équipe des élu-e-s des AS entame sa troisième année de mandat avec comme représentant-e-s pour cette année Séverine Bertrand, Corinne Perier, Amar Haniche, Thierry Manse et Eric Olivero (Dominique Parvillé ayant cette année obtenu sa mutation).

Notre rôle est de représenter tous nos collègues animateurs d'AS en portant la **voix du terrain** dans toutes les instances de l'UNSS (CDUNSS, CRUNSS et AG) et dans les réunions préparatoires de travail organisées par la direction départementale. Aussi vous pouvez nous solliciter pour toutes vos préoccupations : réussites et difficultés. Nous nous appuyons sur notre connaissance du terrain et sur les remontées des collègues pour faire le relais.

Nous travaillons en collaboration avec le service départemental. A titre d'exemple, notre implication dans les journées départementales de réflexion, (séminaire des animateurs d'AS) permet de réunir depuis 2 ans près de 150 collègues au lycée de Corbeil. Nous avons suivi les différentes étapes qui ont permis l'élaboration de notre nouveau projet départemental qui devrait être validé au prochain CDUNSS du 11 octobre 2013.

Si ce projet est construit à partir de la trame du plan national, il n'en reste pas moins fortement imprégné de notre réalité départementale exprimée par le travail des différentes commissions réunies en juin dernier. Nous remercions les rapporteurs des commissions ainsi que nos délégués de district qui jouent un rôle essentiel dans la dynamique du 91.

Ces journées nous semblent un moment fort de rencontre pour la profession, un temps privilégié pour se retrouver, réfléchir, échanger sans oublier la convivialité qui est aussi un axe majeur de l'UNSS.

Il nous semble primordial que ce **nouveau projet départemental soit un outil, une aide** pour chaque animateur d'AS et le point d'appui pour le travail amorcé sur les projets de district. L'essentiel est désormais de s'en inspirer pour travailler au sein de nos districts et nos AS et de **le faire vivre sur les terrains du sport scolaire essonnien.**

Notre département a connu l'an passé une augmentation des effectifs (20670 licenciés en 2013) ce malgré des difficultés récurrentes, notamment le coût de la licence que l'on voit de nouveau progresser de 2,5 % à cette rentrée. (Les élu-e-s des AS et le SNEP sont les seuls à avoir voté contre lors de l'AG nationale de l'UNSS).

Cette rentrée est marquée par l'arrivée importante de nouveaux collègues. Un peu plus de 800 au plan national, 81 stagiaires dans notre académie dont 40 en Essonne, 31 contractuels admissibles et environ 190 néo-titulaires.

Le sport scolaire



Un droit pour tous

NOUVEAU CETTE ANNEE !!!

Lors de ce stage « Agir dans mon bahut », nous aurons la chance de recevoir J-L Tomas maître de conférence au CNAM à la chaire de psychologie du travail dirigée par le **Pr Y Clot**. Il tentera d'apporter un éclairage un peu différent sur l'évolution du métier :

« Entre métier rêvé et métier empêché, c'est quoi aujourd'hui, faire du bon boulot et réussir dans son activité professionnelle ? »

J-L Tomas avait participé aux Etats généraux de l'EPS organisés en mai dernier par le SNEP et son intervention sur « activité, performance, santé au travail » avait suscité beaucoup de réactions positives? tant le sujet d'actualité nous interpelle.

Lorsqu'il s'adresse à la profession EPS, son parcours universitaire est pour lui un atout (il a un DEUG STAPS !). L'exposé des résultats de son collectif nous permettra de mieux comprendre les enjeux et les mécanismes qui gravitent autour de cette question.

MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (A RECOPIER MANUELLEMENT)

Nom - Prénom
Grade et fonction
Etablissement ou service

A Monsieur le Recteur
s/c de

Conformément aux dispositions prévues :

à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires
à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé
les lundi 25 et mardi 26 novembre 2013

pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à la Maison des Syndicats d'Evry.

Il est organisé par le SNEP, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

A..... le
Signature

**Demande à envoyer au Recteur (ou au directeur de service)
PAR VOIE HIERARCHIQUE**